

LES TERRASSES DES BAULES

BEGNINS



DESCRIPTIF SIMPLIFIE DES TRAVAUX

PREAMBULE

Le présent descriptif sera accompagné des plans de la demande d'autorisation de construire.

1. TERRAIN

Le projet se situe à Begnins, sur la parcelle n°344. Il s'agira d'une démolition en vue de réaliser un bâtiment neuf de logements PPE.

2. PROJET

Le bâtiment, objet du présent descriptif, est composé de :

- 3 appartements de 4 pièces et ½ et 5 pièces et ½
- 2 villas mitoyennes
- 7 places extérieures
- 4 places avec ascenseur à voitures

3. EXECUTION

L'exécution sera conforme au descriptif par CFC suivant. Les mentions du présent descriptif feront foi en cas d'incohérences ou de mentions contradictoires qu'il pourrait y avoir dans d'autres documents.

Les marques et types de produits mentionnés le sont à titre indicatif. Seuls les matériaux et équipements de qualité et de performance identiques à ceux décrits dans le présent descriptif pourront être admis dans le projet.

Les éléments non-décrits dans le présent descriptif, qui s'avèrent nécessaires à une exécution dans les règles de l'art, sont compris.

4. DESCRIPTIF DES TRAVAUX

L'ensemble des travaux et prestations est libellé sur la base du "CODE DES FRAIS DE CONSTRUCTION" du CRB (Centre Suisse d'études pour la rationalisation de la construction) édition 1989, représentant également la norme Suisse SN 506 500. Les interfaces précises entre les différentes catégories d'éléments sont laissées à l'appréciation de l'entrepreneur.

Pour la conception et l'exécution des travaux de construction, les bases légales sont les suivantes :

- Les lois et règlements de construction communaux, cantonaux et fédéraux.
- Les normes, conditions et prescriptions générales et particulières de la société Suisse des Ingénieurs et des Architectes (normes SIA).
- Les conditions générales et particulières des associations professionnelles.

Par ailleurs, si des exigences particulières au projet devaient compléter la liste ci-dessus, celles-ci devront bien évidemment être respectées. Ce projet est réalisé selon les prescriptions Minergie.

Le descriptif des travaux ci-après est à considérer comme indicatif et ne décharge pas l'entreprise en cas d'exécution non conforme aux prescriptions légales.

1. TRAVAUX PREPARATOIRES

10 RELEVÉS, ÉTUDES GÉOTECHNIQUES, CONSTATS

Un relevé du terrain sera effectué par un géomètre.

Des études géotechniques du terrain seront exécutées par un ingénieur géotechnicien agréé afin de définir les contraintes, mesures et autres recommandations pour le fondement correct de l'immeuble. Le cas échéant, les sondages, clarifications, ou autres expertises complémentaires sont également à prendre en compte.

Le constat avant travaux des bâtiments et infrastructures existantes bordant la parcelle sera fait par un bureau d'ingénieur agréé et distribué à l'ensemble des propriétaires concernés.

12 PROTECTION ET AMÉNAGEMENTS PROVISOIRES

Fourniture, pose, entretien et dépose de toutes les protections et aménagements provisoires visant à garantir la protection des ouvrages avoisinants ou du domaine public, comme notamment les bâtiments, les infrastructures, les conduites, les arbres, les bornes, les bien fonds...

Mesures contre le dégagement de la poussière, la transmission des bruits et des vibrations à prévoir. Mesures de suivi de la qualité des eaux de la bouverette à prévoir (turbidité, pollution...)

17 TRAVAUX SPÉCIAUX

172 **Enceinte de fouille**

Installation et retrait d'une installation complète visant à la réalisation d'une paroi clouée et/ou d'une paroi berlinoise. (Fonçage, implantation, creuse, montage...) y compris tous ouvrages de maintien des terres provisoires ou définitifs.

2 **BATIMENT**

20 EXCAVATION

201 **Fouille en pleine masse.**

201.1 Fouille en pleine masse

Décapage de la terre végétale sur l'emprise de la parcelle. Stockage sur site ou mise en dépôt hors parcelle si nécessaire du volume à mettre en place lors de l'aménagement définitif du projet. Evacuation de l'excédent y compris chargement, transport et frais de mise en décharge.

Fouille en pleine masse et réglage du fond de fouille au moyen d'engins adaptés à la nature du terrain et selon plan de terrassement établi par l'ingénieur civil.

Travaux hors surveillance archéologique éventuelle.

21 GROS ŒUVRE 1

211 Travaux de l'entreprise de maçonnerie

211.4 Canalisations intérieures, extérieures et drainages

Fourniture et pose de canalisations en PVC ou Pe suivant exigences et plans, intérieures ou extérieures du bâtiment, raccordement des ouvrages aux collecteurs communaux notamment, y compris chambres, dépotoirs, dé sableurs, séparateurs, grilles de sols, caniveaux ou autres regards de visites nécessaires, y compris couvercles suivants prescriptions et normes.

211.5 Béton, béton armé

Calculs, dimensionnements et plans selon ingénieur civil. Respect des normes feu, de dilatation, normes phoniques et acoustiques.

Les bétons seront conformes en qualité, composition et mise en place selon normes SIA en vigueur. Le système d'étanchéité ou de protection des ouvrages en béton enterrés est compris.

211.6 Maçonnerie

Maçonnerie porteuse ou non-porteuse en briques de ciment creuses ou plots pleins, épaisseurs définies sur les plans architecte, selon les recommandations de l'ECA et les prescriptions techniques.

22 GROS-ŒUVRE 2

221 Fenêtres, portes extérieures

221.2 Fenêtres en matière bois/métal

Fourniture et pose de fenêtres et portes fenêtres en bois/métal, avec fonction d'ouverture à la française et en imposte (système oscillo-battant) suivant projet, y compris sous construction nécessaires.

221.6 Portes extérieurs en métal

Fourniture et pose de portes d'accès en aluminium eloxé (un ou plusieurs vantaux, fixes, semi-fixes ou ouvrants).

222 Ferblanterie - Couverture

Exécution de ferblanterie en Zinc Titane ou équivalent, englobant les acrotères et descentes d'eaux pluviales.

224 Couverture, étanchéité

224.1 Etanchéité

Etanchéité bicouche (terrasses et balcons)

Etanchéité bicouche soudée en plein avec recouvrement, y compris relevés, retombés, raccords, façon de joints de dilatations, renforts et découpes, feutre de séparation y compris toutes suggestions de pose et de finitions.

Résines, étanchéité liquide (Raccord sur menuiseries ou éléments existants)

Complexe de finitions

Pose de dalles en béton 50 x 50 x 4 cm droites sur taquets d'isolation ou plots réglables, teinte selon choix de l'architecte suivant propositions.

225 Etanchéités et isolations spéciales

225.4 Isolations coupe-feu

Toutes les obturations aux passages des techniques à travers des dalles, parois et murs selon normes et prescriptions AEA1 en vigueur et suivant concept de sécurité incendie. Le type d'obturation reste au choix de l'entrepreneur.

226 Crépissage de façade

226.2 Isolations thermiques extérieures crépies

Système d'isolation périphérique, épaisseur selon prescriptions de l'ingénieur thermicien y compris traitement des embrasures. Enduits de fonds avec système d'armatures, crépi de finitions à liant organique, ribbé, grain de 2 mm, teintes standard dans la gamme du fabricant, compris toutes suggestions de finitions.

Nota : Les éléments de façade devront respecter les directives de l'ECA et de l'OPAM.

227 Traitement des surfaces extérieures

227.1 Peinture extérieure

Fourniture et pose de peinture extérieure en sous face, nez de balcons et suivant plans. Teintes selon choix de l'architecte sur propositions.

L'exécution de ces travaux devra respecter les prescriptions du fournisseur et de l'entrepreneur en fonction des supports sur lesquels ils seront réalisés.

228 Fermetures extérieures, protection contre le soleil

228.1 Stores à lamelles

Fourniture et pose de stores à lamelles en aluminium thermo laqués couleur selon gamme standard du fournisseur, lame finale lourde en aluminium extrudée. Ouverture motorisée pour le séjour.

23 INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

231 Appareils à courant fort

Installation basse tension, distribution principale, emplacement de comptage par appartement, ligne d'alimentation jusqu'au tableau de distribution, tableau de distribution de service d'immeubles et services généraux, mise à terre équipotentielle, alimentation de sécurité. Les commandes, prises, interrupteurs, etc., modèles selon choix de l'architecte pour les communs.

232 Installations de courant fort

232.0 Câbles principaux et colonnes montantes

Chemins de câbles.

Câbles de distribution principale pour l'alimentation des appartements, des ascenseurs et de l'ensemble des tableaux CVSE, y compris chemins de câbles.

232.1 Eclairage et prises appartements

Eclairage et prises d'un appartement type (les plans d'équipements par type de logement seront annexés au contrat et prime sur le présent descriptif)

Dans chaque appartement, chaque pièce comprendra l'équipement suivant :

Entrée extérieure :

1 poussoir sonnerie porte étiquette

Hall d'entrée/circulations :

1 tableau de distribution encastré

1 interphone mural

2 points lumineux au plafond

2 interrupteurs

2 prises triples

Séjour :

1 point lumineux au plafond

1 interrupteur double (1 x point lumineux + 1 x prises commandées)

1 prise triple sous interrupteur

2 prises triples commandées

1 prise T+T et 1 tube vide

1 prise TV

Cuisine :

1 point lumineux au plafond

1 point lumineux (réglette fluo simple) sur plan de travail

1 interrupteur double, combiné avec 1 prise simple

1 prise triple sur plan de travail

1 prise pour hotte

1 alimentation triphasée pour cuisinière électrique

1 alimentation + prise triphasée pour machine à laver

1 prise frigo

1 prise T13 sur plan de travail

Coin repas :

1 point lumineux au plafond

1 interrupteur

1 prise triple

Chambre parents :

1 point lumineux au plafond
 1 interrupteur simple combiné avec 1 prise simple
 3 prises triples
 1 prise T+T
 1 prise TV

Chambre enfants :

1 point lumineux au plafond
 1 interrupteur simple, combiné avec 1 prise simple
 2 prises triples
 1 boîte vide pour équipement prise T+T ou TV

Salle de bains :

1 point lumineux au plafond
 1 alimentation armoire à pharmacie
 1 interrupteur
 1 prise
 1 boîte vide

WC/douche :

1 point lumineux au plafond
 1 alimentation armoire à pharmacie
 1 interrupteur
 1 prise

Terrasse :

Spots selon concept de l'architecte
 1 prise étanche

Cave :

1 point lumineux
 1 interrupteur
 1 prise triple sur compteur appartement

232.6 Liaisons équipotentielles

Selon réglementation en vigueur (voir CFC 231).

232.7 Installations pour CVS et divers

Chauffage : alimentation et raccordement des appareils de chauffage.
 Ventilation : alimentation et raccordement des appareils de ventilation.
 Alimentation et asservissement (si nécessaire) des portes d'entrée de l'immeuble, ppolet d'accès,
 et toutes autres portes nécessitant une alimentation.
 De façon générale, raccordement de tous les ouvrages le nécessitant.

235 Installations à courant faible

Interphones

La platine de rue sera intégrée aux boîtes aux lettres ou encastrée à proximité directe de l'entrée selon concept de l'architecte.

La porte d'entrée principale située au sous-sol bâtiment A sera équipée d'une gâche électrique pilotée par programme horaire et depuis les stations des appartements.

238 Installations provisoires

Pour les travaux de second œuvre. Alimentation du provisoire de chantier à partir du tableau principal.

Mise à disposition des tableaux de prises et d'un éclairage simple à tous les niveaux.

Entretien des installations pendant la durée du chantier.

24 INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE-VENTILATION

Suivant le descriptif de l'ingénieur spécialisé.

242 Production de chaleur

Assuré par une pompe à chaleur. Puissance de chauffe suivant calcul et dimensionnement pour un rendement optimal.

Toutes les installations nécessaires à la production de chaleur.

Suivant le descriptif de l'ingénieur spécialisé.

243 Distribution de chaleur

La distribution de chaleur est subdivisée en plusieurs groupes hydrauliques, à savoir :

Eau chaude sanitaire

Chauffage de sol

Chauffage au sol

Un plancher chauffant hydraulique assurera les besoins en chaleur de l'ensemble des logements. Chaque appartement possédera sa nourrice de distribution avec thermo vanne par zone.

La régulation du chauffage sera de type « pièce par pièce ».

Suivant le descriptif de l'ingénieur spécialisé.

244 Installations de ventilation

Logement

Ventilation mécanique des locaux double flux ou simple flux selon choix de l'entrepreneur et validation par Minergie. Extracteur en toiture.

Ventilation des cuisines

Ventilation par hotte aspirante à recyclage et filtre à charbon actif.

Ventilation des caves et locaux annexes

Ventilation naturelle ou extraction de l'air vicié à l'aide de ventilateurs avec extraction en toiture

25 INSTALLATIONS SANITAIRES

251 Appareils sanitaires courants (la liste de pré-choix de base des appareils et accessoires sanitaires annexée au contrat fera foi)

Liste indicative, appareils équivalents ou supérieurs.

Salle de bains :

- Baignoire SANIFORM Plus, 180 x 80 cm, acier
- Mélangeur de bains SWAP New, E 153 mm, douche Aquajet
- Barre à linge SANE0, 60 cm, chromé
- Porte-savon SANE0, à barrettes
- Tringle à douche SURPRISE, aluminium 180 cm, rideau de douche PRIMO
- Cuvette de WC murale FORMAT Low Up, à encastrer
- Siège de WC Moderna Plus
- Porte-papier SANE0, chromé
- Porte-balai de WC SANE0, chromé
- Lavabo FORMAT Design 80 x 48.5 cm
- Mélangeur de lavabo SWAP New, chromeline
- Meuble sous-lavabo SANE0 Format Design 80, 76 x 40 x 47 cm, 2 portes
- Porte-savon SANE0, jatte en verre clair
- Porte-verre SANE0, chromé
- 2 porte-serviettes DOLANO New, 1 bras, chromé, 44 cm
- Armoire de toilette AVONA, 80 x 72 x 12.5 cm, 2 portes à double-miroir, prise double, 2 tubes fluorescents 14 W

Salle de douches :

- Receveur de douche DUSHPLAN 90 x 90 x 6.5 cm, acier
- Mélangeur de douche SWAP New, douche Aquajet, chromeline
- Glissière de douche SIMIGLISS 110 cm, avec support de douche, chromeline
- Porte-savon à barrette SAM DUSCHWAY, modèle d'angle, chromé
- Barre à linge SANE0, 60 cm, chromé
- Paroi de douche TWIGGY TOP, portes coulissantes, verre clair
- Cuvette de WC murale FORMAT Low Up, à encastrer
- Siège de WC MODERNA Plus
- Porte-papier SANE0, chromé
- Porte-balai de WC SANE0, chromé
- Lavabo FORMAT Design, 60 x 48.5 cm
- Mélangeur de lavabo SWAP New, chromeline
- 2 porte-serviettes DOLANO New, 1 bras chromé, 44 cm
- Porte-verre SANE0, chromé
- Porte-savon SANE0, jatte en verre clair
- Armoire de toilette AVONA, 60 x 72 x 12.5 cm, porte à double miroir, prise double, tube fluorescent 24 W

WC :

- Cuvette de WC murale FORMAT Low Up, à encastrer
- Siège de WC MODERNA Plus
- Porte-papier SANEO, chromé
- Porte-balai de WC SANEO, chromé
- Lave-mains
- Mélangeur de lavabo SWAP New, chromeline
- Porte-linge SANEO, 2 bras mobiles, chromé

253 Appareils sanitaires d'alimentation et d'évacuations

3 robinets d'arrosage pour les aménagements extérieurs communs
 1 robinet antigel extérieur par appartement
 Compteurs pour les appartements

258 Agencement de cuisine

Meubles :

Agencement de cuisines, composés de meubles hauts et bas en aggloméré trois couches.
 Finition en résine de mélamine, coloris selon collection du fournisseur.

Armoires pour encastrement appareils électroménagers, avec faces frigo et lave-vaisselle.
 Armoire à balais.

Armoires basses avec tiroirs à glissières, rayons, compartiment à poubelles type Müllex ou similaire,
 casier à bouteilles.

Tiroirs à extension totale, avec amortisseurs.

Armoires hautes suspendues avec rayonnage. Poignées inox, chrome mat.

Plan de travail en granit Shiva Black poli, épaisseur 30 mm. Spots encastrés LED Xenii, pour
 éclairage plan de travail.

Evier / batterie :

Evier Franke Largo en acier inox, 530 x 440 mm. Mitigeur Franke Rotondo à goulot fixe pivotant,
 chromé.

Appareils électroménagers :

Réfrigérateur V-ZUG, Prestige, compartiment réfrigération : 232 l, compartiment congélation : 71 l.

Four V-ZUG Comhair, Nero, puissance 3.4 Kw. Lave-vaisselle V-ZUG Adorina 60-Vi.

Plan de cuisson à induction V-ZUG GK6TIGC. Hotte d'aspiration V-ZUG à charbon actif.

Prix exposition TTC : CHF 25'000.-

26 INSTALLATIONS DE TRANSPORT

261 Ascenseurs

Ascenseurs environ 630 Kg

Ascenseurs électriques normalisés pour 8 à 10 personnes.

Entraînement par courroies

Classe énergétique A

Charge utile : environ 630 kg, accessible aux handicapés

Vitesse : 1 m / seconde

Arrêts, accès : à chaque niveau, accès simple selon plans architecte

265 Dispositif de levage

Fourniture et pose d'un dispositif de levage de véhicule de type Cardock ou équivalent en option.

27 AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS 1

271 Plâtrerie

271.0 Lissages, enduits intérieurs

Préparation, couche d'accrochage, enduit de fonds et de finition au plâtre sur les éléments en maçonnerie et béton armé murs et plafond toutes suggestions comprises pour surfaces prêtes à recevoir le revêtement ou la peinture de finition.

Préparation des cloisons, surfaces prêtes à recevoir le revêtement ou la peinture de finition.

271.1 Cloisons, revêtements et habillages en plâtrerie

Cloisons en plaques de plâtre, structure métallique, plaques de plâtre. Isolation selon prescriptions. Dimensions et typologie suivant plans architecte, localisation, prescriptions techniques mandataires et normes en vigueur, y compris toutes suggestions de finitions, renforts pour fixations trappes de visites et chevêtres.

272 Ouvrages métalliques

Groupe de 6 boîtes aux lettres/paquets, 1 boîte papier, 1 emplacement pour interphone de type Schweizer ou similaire, traitement en aluminium éloxé. Montage selon concept architectural.

Parapets de terrasses :

Garde-corps à barreaudage horizontal, en fer plat ou inox 40 x 10 mm, traitement de surface : thermolaquage, teinte selon choix architecte.

Séparations de terrasses :

Construction avec ossature en tube d'acier, teinte selon choix architecte.
Remplissage avec panneaux de verre ou de type Duripanel, teinte selon choix architecte.

273 Menuiserie

273.0 Portes intérieures en bois

Portes d'accès des caves :

Portes en fibres dures, mi-lourdes, finition stratifiée, teinte selon choix architecte, degré coupe-feu selon exigences AEAI : EI30.

Huisseries métalliques à peindre.

Poignées entrée longues en aluminium poli mat. Serrures pour cylindres.

Portes palières des appartements :

Cadres, faux-cadre et embrasures en MDF, vide de passage 90/210 cm.
 Panneaux de portes à âme pleine, alaise en bois dur ép. 60 mm, atténuation acoustique.
 Finition stratifiée selon choix architecte.
 Serrure tri-bloc à cylindre.
 Joint néoprène.
 Certification EI30
 3 fiches.
 Garniture de porte en acier inox brossé, type Glutz Memphis ou similaire.
 Seuil à battue.

Portes de communication des appartements :

Cadre, faux-cadre et embrasure en MDF, hauteur 200 cm, vide de passage selon plans.
 Panneau épaisseur 40 mm.
 Finitions mélaminées.
 Joint néoprène.
 2 fiches.
 Clé chiffrée.
 Garnitures de porte en acier inox brossé type Glutz Memphis ou similaire.

273.1 Armoires et rayonnages

Une armoire / penderie dans le hall d'entrée, dimensions selon plans.

275 Système de verrouillage

Plan de fermeture pour clés sécurisées type KABA ou similaire.

Les portes palières d'appartements et les portes d'accès aux caves, et locaux communs sont munies de cylindres avec mise en passe.

3 clés par logement permettant l'ouverture privée des portes d'entrée des logements, des caves et des boîtes aux lettres.

28 AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS 2

281 Revêtements de sols

281.0 Chapes

Dans les appartements et circulations communes, mise en place de chapes flottantes comprenant :

Isolation thermique type EPS ou similaire, épaisseur 20 mm. Isolation phonique type Goroll T/SE ou similaire, épaisseur 20 mm.
 Chape de mortier de ciment, CP 350 épaisseur 80 mm, finition propre, prête à recevoir un revêtement collé.
 Micro-armature, bandes de rives.

281.6 Carrelages

Sur les sols du hall d'entrée sous-sol, marches et contre marches de l'escalier du bâtiment A, paliers étages, circulations communes et tunnel d'accès au bâtiment B, fourniture et pose de carreaux de sol, collés sur chapes, pose droite. Type et dimensions selon choix architecte.

Dans les locaux sanitaires et cuisines, fourniture et pose de carreaux de sol, collés sur chapes, pose droite.

Dimension 30 x 60 cm, y compris joints de carrelage en ciment et joints silicone aux raccords des huisseries et parois en faïences.

Prix public fourniture : CHF 60.- / m2 TTC.

281.7 Parquets

Dans le séjour, chambres, dégagements et hall d'entrées, pose d'un parquet en lame.

Pose à l'anglaise, collé sur chape.

Prix public fourniture : CHF 85.- / m2 TTC.

282 **Revêtements de paroi****282.0** Revêtements de paroi sans joints

Sur l'ensemble des murs des appartements, hors locaux sanitaires, application d'un crépi de finition taloché, blanc, grain 1.5 mm.

282.4 Revêtements de paroi en céramique

Sur les parois des locaux sanitaires, entre-meuble cuisine, fourniture et pose de faïences, pose droite toute hauteur, y compris joints de carrelage en ciment et joints silicone aux raccords entre revêtement de sol et faïences et entre faïences et huisseries de portes et appareils sanitaires.

Dimensions 30 x 60 cm.

Prix public fourniture : CHF 60.- / m2 TTC.

285 **Traitement des surfaces intérieures****285.1** Peinture intérieure

Sur les murs du local technique au sous-sol, hall d'entrée bâtiment, cage d'escalier et paliers d'étages, circulations communes, caves et tunnel de liaison au bâtiment, application de 2 couches de dispersion blanche.

Sur les plafonds des locaux décrits ci-dessus, application de 2 couches de dispersion blanche.

Sur les menuiseries et serrureries à peindre, application d'une couche de fond, d'un enduisage et de 2 couches de peinture émail synthétique.

Sur les plafonds des appartements, préalablement enduits au plâtre, application d'une couche d'accrochage et de 2 couches de peinture dispersion blanche.

Sur les plafonds des locaux sanitaires, application de 2 couches de peinture émail satinée blanche.

Divers travaux de peinture :

Marquage et numérotation des places de parking.

Blanchiment des trémies d'ascenseurs (si exigé par l'ascensoriste).

287 Nettoyage du bâtiment

Nettoyage périodique du chantier et de ses abords pendant la durée des travaux.

Nettoyage complet des surfaces communes et parking avant la livraison de l'ouvrage.

Nettoyage complet des appartements.

4 Aménagements extérieursAménagements extérieurs

Décompactage de la terre de fond avant la mise en place de la terre végétale.

Mise en place d'un géotextile avant remblais dans les zones de circulations et compactage du tout-venant sur une épaisseur d'environ 40 cm.

Reprise des terres végétales stockées, apport éventuel de terre végétale pour mise en place sur l'ensemble des surfaces plantées.

Constructions

Murs de soutènement en béton. Enrochement.

Volées d'escaliers en béton armé, finition avec surfaçage antidérapant, palier matière stabilisée.

Jardins

Ameublement, réglage et ensemencement des surfaces, y compris enfouissement, cylindrage, épandage d'engrais et première tonte.

Protection des façades par une zone de boulets le long des façades. Fourniture d'arbustes persistants, lauriers, photinias et arbustes à fleurs.

Dans les talus, fournitures et plantations de plantes « couvre-sol » lavandes, pervenches et loniceras.

Mise en place de tourbe, fumier déshydraté et engrais complet, mise en place dans les zones plantées de copeaux de bois, épaisseur 5 cm.

Eclairage extérieur

Fourniture et pose de luminaires pour l'éclairage du cheminement.

Label Minergie

Démarches de labellisation Minergie.

Modifications

L'acquéreur a la faculté de demander des travaux complémentaires et des modifications au présent descriptif, avant ou pendant les travaux.

Ces demandes sont soumises aux règles suivantes :

- Acceptation par la direction des travaux qui contrôlera qu'elles ne posent aucun problème technique, phonique ou autre.
- Les travaux complémentaires et modifications seront impérativement exécutés par les maîtres d'état adjudicataires des travaux de base et leurs fournisseurs agréés, à l'exclusion de toute autre entreprise.
- Un devis détaillé sera établi par la direction des travaux. Il mentionnera le délai dans lequel l'acheteur doit le retourner dûment signé pour acceptation. Ce délai devra impérativement être respecté afin que ces travaux n'engendrent aucun problème dans l'avancement du chantier et le délai de livraison prévu.
- Le montant de tous les travaux complémentaires et modifications sera majoré de 15% pour les prestations de la direction des travaux.
- Tout devis complémentaire non exécuté sera facturé forfaitairement CHF 200.- TTC.
- L'intégralité des travaux complémentaires, modifications et honoraires de la direction des travaux y relatifs devra être payée avant l'exécution.

Remarque générale

Tous les montants s'entendent TTC, chez les fournisseurs de l'entreprise générale.

Réserves

Tous les travaux sont exécutés dans les règles de l'art, selon les normes en vigueur.

La direction de travaux se réserve le droit en tout temps, dans le but d'améliorer ou pour toutes exigences techniques, d'apporter des modifications de détails aux plans ainsi qu'au descriptif.